



Transcription d'acte de naissance

Par francois, le **03/04/2008** à **17:48**

bonjour,
ma demande de transcription d'acte de naissance date de 2 ans.le probleme est que mon pere a changé son patronyme .son second nom figure sur mon certificat de nationalité française mais l'etat civil à Nantes doit attendre le procureur general du tribunal de grande instance de nantes pour statuer sur quel patronyme rédiger mon acte le 1er ou le second.
:cela va t-il encore prendre autant de temps ?